

## BUREAU DE VOTE TOULOUSE

**Le bureau de vote de l'ISTHIA Toulouse est localisé dans la salle CA002.**

Votent dans ce bureau :

- 1) La totalité du corps électoral des personnels enseignants et des personnels BIATSS des campus Toulouse et Cahors.

Les personnels affectés dans l'un des campus (Toulouse, Cahors ou Foix) qui ne peuvent pas voter personnellement, ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par un mandataire, en lui donnant procuration écrite pour voter en leur lieu et place conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté électoral.

- 2) Votent également dans ce bureau de vote les usagers inscrits sur les campus Toulouse et Cahors.

Les usagers (étudiants) qui ne peuvent pas voter personnellement, indépendamment du campus dans lequel ils sont inscrits, ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par un mandataire, en lui donnant procuration écrite pour voter en leur lieu et place dans l'un des deux bureaux de vote, conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté électoral.

## BUREAU DE VOTE FOIX

**Le bureau de vote de l'ISTHIA Foix est localisé dans la salle 712 du bâtiment 7.**

Votent dans ce bureau :

- 1) La totalité du corps électoral des personnels enseignants et des personnels BIATSS du campus Foix.

Les personnels affectés dans l'un des campus (Toulouse, Cahors ou Foix) qui ne peuvent pas voter personnellement, ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par un mandataire, en lui donnant procuration écrite pour voter en leur lieu et place conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté électoral.

- 2) Votent également dans ce bureau de vote les usagers inscrits sur les campus Foix.

Les usagers (étudiants) qui ne peuvent pas voter personnellement, indépendamment du campus dans lequel ils sont inscrits, ont la possibilité d'exercer leur droit de vote par un mandataire, en lui donnant procuration écrite pour voter en leur lieu et place dans l'un des deux bureaux de vote, conformément aux dispositions de l'article 11 de l'arrêté électoral.